

ATTESTATION

Je soussigné, Pierre VERRI, Maire de la commune de Gières, atteste sur l'honneur que la commune a subi un violent orage de grêle dans la soirée du mercredi 12 juillet 2023 qui a occasionné de graves dégâts, sur tout le territoire de la commune.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Gières le 17 juillet 2023

Le Maire,



Pierre VERRI.